

DECEMBRE 2011

Site : www.trebry.com

E-mail : mairiedetrebry@orange.fr

Tél : 02.96.42.78.63



Cérémonie commémorative du 11 novembre
avec la participation d'élèves de la classe de Mme Lewandowski (CM1 - CM2)



INAUGURATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE Pierre SIMON

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

* Portes ouvertes de 10 heures à 16 heures

* Inauguration officielle à 11 heures

Toute la population est invitée à cette manifestation ainsi qu'au vin d'honneur qui sera servi à la salle des fêtes

ETAT CIVIL

Naissance : Nous souhaitons la bienvenue à
- Anna EVEN, née le 28 octobre, « La Ville Priac ».



Décès : - A LAMBALLE, le 6 novembre, Anna MORIN épouse HERMANGE, « Le Bourg ».

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

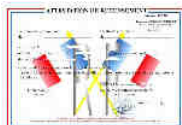


HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Le Maire et les adjoints sont à la disposition de la population.

Pour les rencontrer vous pouvez prendre rendez-vous à la mairie.

	<u>Matin</u>	<u>Après-midi</u>
<u>Lundi</u>	9H - 12H00	14H - 18H
<u>Mardi</u>	9H - 12H00	14H - 18H
<u>Mercredi</u>	9H - 12H00	Fermée
<u>Jeudi</u>	9H - 12H00	Fermée au public
<u>Vendredi</u>	9H - 12H00	14H - 17H



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en octobre, novembre ou décembre 1995 doivent s'inscrire à la Mairie au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les demandes d'inscription doivent être déposées en Mairie avant le 31 décembre 2011 dernier délai. Toutes les personnes qui auront 18 ans avant le 29 février 2012 ainsi que celles qui viennent d'arriver dans la commune ne doivent pas oublier de se faire inscrire.



PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES

- 21/10/2011 : Mr JEAN Michel : Déclaration préalable (Pose de 3 châssis de toit et transformation d'une porte en fenêtre) « La Ville Caradec »

- 24/10/2011 : Mr GABILLET Armel : Déclaration préalable (construction d'un auvent) « La Lande »

- 24/10/2011 : GAEC L'HOTELLIER Fabrice : Demande de permis de construire (couverture d'une fosse à lisier existante) « Les Madrais »



FERRAILLE

Les personnes intéressées par un ramassage de ferraille (voiture, frigo, etc..., sauf téléviseurs et ordinateurs) peuvent s'inscrire à la Mairie. **Il est interdit de déposer de tels déchets dans des endroits non destinés à les recevoir.**

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde composez le 3237 sur votre clavier téléphonique.

MEDECINS DE GARDE

Les week-ends ou jours fériés, pour connaître le médecin de garde, vous pouvez téléphoner



au Centre 15 ; les opérateurs vous guideront dans vos démarches.

MAISON DE GARDE MEDICALE DE LAMBALLE

En semaine de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche de 8h à 24h, le médecin de garde assure les consultations à la maison de garde à Lamballe, rue du Jeu de Paume, à côté de l'hôpital Villedeneu.

INFORMATIONS GENERALES

VACANCES SCOLAIRES DE NOËL

Elles auront lieu du vendredi 16 décembre après la classe au mardi 3 janvier au matin.



UN NOUVEL ACCUEIL POUR LA MSA ET LA CPAM A LAMBALLE

Depuis le 17 novembre, l'accueil de la MSA est assuré à la nouvelle adresse : 41 rue Saint Martin - porte B - à Lamballe.

Accueil sans rendez-vous le lundi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et sur rendez-vous en appelant le 02.96.78.87.00

Le nouvel accueil de la CPAM des Côtes d'Armor à Lamballe a ouvert ses portes 41 rue Saint-Martin à Lamballe le 3 novembre 2011. L'accueil est maintenu avec des horaires légèrement modifiés les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h. Situé dans les locaux de Lamballe communauté dans l'ancien haras, l'accueil de la CPAM s'installera aux côtés de la Caf, la MSA et la mission locale.

INSEE ENQUÊTE SUR L'EMPLOI-LE CHOMAGE-L'INACTIVITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera sur la commune du 26 décembre au 10 janvier 2012.

Un enquêteur, muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite certains administrés. Merci de lui réserver un bon accueil.

VIE ASSOCIATIVE & ANIMATIONS

CLUB DE L'AMITIE

- Prochaine réunion : - Jeudi 1^{er} décembre

* **Jeudi 22 décembre** : Assemblée Générale et dégustation de la bûche de Noël



ASSOCIATION DES CAVALIERS DU GOUESSANT ET DE L'EVRON

Prochaine randonnée équestre



Samedi 3 décembre 2011	Téléthon St-Glen	Daniel Macé	02.96.42.70.88
------------------------	------------------	-------------	----------------



COMITE DES FETES INTER ASSOCIATIONS

L'assemblée générale du comité des fêtes inter associations se déroulera le **vendredi 9 décembre à 19 heures** à la salle des fêtes de Trébry. Lors de cette assemblée générale, il sera présenté :

- le bilan de la fête communale 2011,
- le bilan de l'exercice 2011 de l'association
- Budget prévisionnel 2012
- Renouvellement du bureau

A l'issue de cette assemblée générale, le Comité des fêtes invite tous les propriétaires et exploitants autorisant le passage du trail ou des randonnées, tous les bénévoles ayant participé au débroussaillage ou à l'organisation de la fête communale à quelque titre que ce soit à un apéritif suivi d'un buffet pour clôturer de manière conviviale cette année 2011. Un grand merci pour leur aide.

PS : Merci de confirmer votre présence auprès d'une des personnes suivantes:
T. Lalizel (06.70.16.87.81) JP. Boule (02.96.42.78.57) C.CARRO (02.96.42.62.06)

RESTAURANT" L'IRIS" Bar d'ambiance – Pizzas – Menu du jour

☎ 02.96.42.63.36

<http://restaurant.iris.free.fr>



Réveillon du 31 décembre 2011

Sur réservation (32 euros/personne)

Apéritif au choix - Buisson de crevettes - Foie gras et son confit d'oignons servi avec ses toasts - Filet de bœuf et ses légumes variés - Fromage - Bûche glacée et ses mignardises - Coupe de champagne -1/4 boisson et café compris

Soirée dansante avec cotillons

* A partir de 4h30, soupe à l'oignon offerte

* A partir de 5h30, café et croissants (2 €)



AS TREBRY - PROCHAINS MATCHS

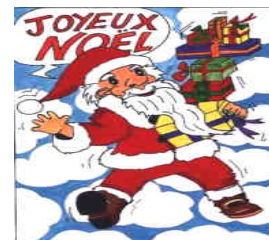
DATES		MATCHS	DELEGUES	BUVETTE
4 décembre 2011	A	St-Jacut - Trébry	ROBION.D	
	B	Trébry - St-Jacut 2	RENOUVEL.P	LONCLE.G
11 décembre 2011	A	Trébry - St Caradec	CLOSIER.M	GILET.G
	B	Eréac - Trébry	GUERIN.S	
18 décembre 2011	A	Coupe		Les filles
8 janvier 2012	A	Coupe		

AMICALE LAIQUE SAINT-GLEN/TREBRY

Soirée de Noël pour petits et grands !

Au programme : spectacle joué par les enfants du RPI, buvette, viennoiseries et venue du Père Noël !!!

**Le vendredi 16 décembre 2011
à partir de 20H30
à la salle des fêtes de TREBRY**



Vente de galettes et de brioches



*A PARTIR DU 5 DECEMBRE,
PENSEZ A RESERVER VOS GALETTES
ET BRIOCHES
AUPRES DES ENFANTS ET DES COMMERCANTS
DE ST GLEN ET TREBRY*



*Votre commande sera à retirer LE 7 JANVIER 2012
À la salle des associations de st Glen
Entre 16h et 18H*

ASSOCIATION « Quatre saisons » ART FLORAL

Le prochain cours aura lieu le **vendredi 16 décembre à 20h** à la salle municipale de St-Trimoël :
Le pain de mousse, un plat, 2 branches de sapin, quatre pipettes, deux branches dorées, deux papillons, 8 fleurs, feuilles de lierre, papier irisé pour le milieu ou autre.
Pour tout renseignement tél : 02.96.42.71.97 (A.Carfantan) ou 02.96.42.60.01 (T.Porotto)



CLUB DES AINES RURAUX SAINT-GLEN/PENGUILY

- Dimanche 18 décembre : Bal à la salle des fêtes

ANNONCES

A VENDRE

Vêtements fille de 1 mois à 24 mois, grand nombre de jouets (jeux d'éveil, éducatif, cuisinière, coiffeuse, table d'activité, zoo...) ainsi que du matériel de puériculture (chaise haute, matelas, poussette...) Pour tout renseignement ☎ 06.68.92.73.70

ARMOR TAXI



Le taxi PRESSE 14 rue du Vieux Moulin 22400 Lamballe se tient toujours à votre disposition pour tous vos transports médicaux (entrée-sortie-consultation-radiothérapie etc...)

☎ 02.96.34.75.49 / 06.07.21.41.56

VISITE DES MALADES EN MILIEUX HOSPITALIERS ET MAISONS DE RETRAITE DANS LES COTES D'ARMOR

L'association VMEH a pour but d'apporter un peu de réconfort aux personnes hospitalisées et résidant en maison de retraite, ayant peu ou pas de visites de leurs proches. L'association compte **5 bénévoles sur le site de la Maison de Retraite de Moncontour, 15 bénévoles sur le site de la Maison de Retraite de la Villedeneu à Lamballe** et près de **150 bénévoles sur le Département des Côtes d'Armor**.

Ce chiffre reste insuffisant. Les personnes désirant rejoindre l'association peuvent s'adresser à Mr Bernard TRESSY « Le Champ Moro » 22510 ST GLEN. Tél : 02.96.30.29.20

AGENCE GROUPAMA – PAYS DE MONCONTOUR

Suite à la journée de vérification des extincteurs du 17 septembre organisée par la caisse locale Groupama du Pays de Moncontour, nous nous sommes aperçus qu'un certain nombre de sociétaires souhaitait s'équiper. Votre caisse locale vous propose cet équipement avec des tarifs négociés. Cette opération se clôturera fin janvier. Pour profiter de cette offre vous pouvez contacter votre référent communal Mr Daniel Urvoy.

Tél : 06.28.02.35.41

Ça s'est passé à TREBRY



***Banquet du Club de l'Amitié
du jeudi 18 novembre***



***La Boule de Bel Air
Un concours amical clôturait le repas de
fin de saison***



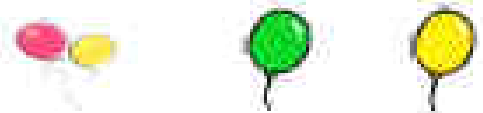
***Spectacle avec François Budet
du samedi 19 novembre 2011***



***Jean Paul DUPAS est artiste plasticien. Il vit et
travaille à trébry. Ci-dessus une de ses œuvres
récente «Mariage».***

Téléthon

2 ET 3 DECEMBRE 2011



en fête près de chez vous ! À Saint-Glen

Vendredi 2 décembre

- 19h30 : Cérémonie d'ouverture et pot de l'amitié
- Foot loisirs au terrain de Pengilly
- Repas animé par Claude MARTIN avec son orgue de barbarie, chanteurs

Restauration permanente

à Saint-Glen !

du vendredi au samedi soir
« chacun fait son menu... »

Samedi 4 décembre

- 9h : Randonnée VTT
20 – 30 km
- 12h 18h : Exposition Louis Despoulains
- 14h : Randonnée pédestre (Blims)
- Exposition de véhicules anciens
- 14h30 – 17h : balade en track
- 16 h : en salle « Le Cercle des Pouët », fanfare
- Après-midi : Belote à la salle
- 17h : Rando nocturne (prévoir lampe et gilet)
- FEST NOZ (à partir de 22h)
avec Les Dis Dafes, Les Chantous du Mené
et Les Ménétous



à Bréhand

14h : belote à la salle des loisirs,
expositions, salon de thé
14h : marche vers St-Glen,
départ du défilé vieilles voitures
Concours de boules le 15 Nov.

à St-Trimoël

10h – 16h : animation
à la Cyber-base

à Trébry

Tournoi de billard
au Vau Régrier



Tous plus forts que tout

Pour vaincre la maladie

Pour faire avancer la recherche

Faites un don !

Tombola dans les commerces dès novembre,

avec nombreux lots ! Les tickets sont à vendre 1€ ou 2 € les 3 tickets, dans les communes de Bréhand, Pengilly, Trébry, St-Trimoël, La Malhoure et Saint-Glen.



Les personnes volontaires pour faire des crêpes et des gâteaux seront les bienvenus (15,30 ou plus...).

Contacts : Florence Corbel 09 79 62 81 85 f.moisson@voila.fr ou Monique Noël 02 96 42 72 33

DÉCLARATION DE RUCHERS : UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE

La déclaration annuelle des ruchers est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2010. L'objectif ? Recenser la répartition des ruches sur le territoire et contribuer à une meilleure coordination de la surveillance sanitaire des abeilles. Un geste civique qui peut s'avérer très utile en cas de crise sanitaire. Explications détaillées.

Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1^{ère} ruche.

L'objectif de cette déclaration est sanitaire. La surveillance sanitaire coordonnée, essentielle dans la gestion des maladies contagieuses, permet de mieux soutenir les apiculteurs.

Comment procéder ?

La déclaration des ruchers se fait, pour une première fois, sur un formulaire **CERFA N° 13995*01** disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléprocédure.

Un geste citoyen et responsable

Le frelon asiatique, dont plusieurs nids ont été repérés en Bretagne, incarne à lui seul l'exemple type du risque sanitaire encouru par la filière apicole en cas de non déclaration. En effet, cette nouvelle espèce invasive à la pique mortelle, représente un risque pour la santé publique, économique en cas de destruction de ruches et enfin environnemental pour la pollinisation. Le sens civique impose aussi cette déclaration : trop de ruchers non déclarés et plus ou moins abandonnés sont sans contrôle parce que les services sanitaires ignorent leur existence.

Vos contacts :

GDS Côtes-d'Armor : 13 rue du Sabot – BP 28 – 22440 Ploufragan
Tél : 02 96 01 37 00 – Fax : 02 96 01 37 95 – Mél : gds22@gds22asso.fr

GDS Finistère : 3 Allée Sully – 29000 Quimper
Tél : 02 98 95 42 22 – Fax : 02 98 95 47 11 – Mél : gds29@wanadoo.fr

GDS Ille-et-Vilaine : Rue Maurice Le Lannou – CS 74241 – 35042 Rennes Cedex
Tél : 02 23 48 26 00 – Fax : 02 23 48 26 01 – Mél : secretariat.gds35@reseau.gds.com

GDS Morbihan : 8 Avenue Edgar Degas – BP 110 – 56003 Vannes Cedex
Tél : 02 97 63 09 09 – Fax : 02 97 63 37 10 – Mél : gds56@gds56.asso.fr

